

« Le Florentin » 1 178, Route du Bord de Mer
06700 Saint-Laurent du Var
Tél / Fax : 04 92 12 97 52
aefe@wanadoo.fr - www.aefe-france.fr

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : Formation initiale et Test CACES® Engins de chantier R482 Catégories C1 – D

*Pouvoir travailler sur chantier en sécurité, prévenir les situations dangereuses.
Connaître les attributions et le rôle de chacun.*

NIVEAU : débutant

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Trois journées, soit 21 heures de formation.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : Toutes personnes amenées à conduire des engins de chantier.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : de 3 à 6 personnes par session.

PRE-REQUIS : Savoir lire et écrire, reconnu apte au travail par la médecine du travail. Attention : l'aptitude médicale à occuper le poste de travail aura été préalablement reconnue par la médecine du travail.

INTERVENANTS : Notre partenaire Forma+/Access : Formateurs qualifiés en sécurité et conduite des engins de manutention. Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification.

OBJECTIF :

Optimiser l'utilisation de l'engin dans les différentes conditions de site avec un souci :

- De sécurité
- D'entretien journalier
- De répondre à la réglementation en vigueur

CONTENU DE LA FORMATION :

- ✓ Analyse des accidents
- ✓ Aspect réglementaire
- ✓ Rôle et responsabilité du conducteur
- ✓ Equipements de sécurité du conducteur et de l'engin
- ✓ Prise de poste
- ✓ Déplacement sur route ou en porte – engins
- ✓ Analyse et méthode de réalisation d'un chantier
- ✓ Fin de poste
- ✓ Règles générales de sécurité

Exercices pratiques :

- ✓ Mise en application des vérifications et essais
- ✓ Se familiariser avec la machine
- ✓ Exécutions de travaux spécifiques à l'engin

Examen théorique et pratique :

- ✓ Théorie et/ou oraux
- ✓ Pratiques.
- ✓ Les responsabilités de chacun.

LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés, apports pratiques, échanges. Au cours de la formation une documentation est remise à chaque stagiaire.

Partie théorique : Méthodes actives, didactique, alternances d'exposés du formateur.

Partie pratique : Alternances d'explications et conseils du formateur. Applications pratiques sur les différents sols possibles des conditions proches des situations de travail rencontrées par les stagiaires.

MATERIELS A PREVOIR :

L'organisme de formation met à disposition des participants, sur son site :

- Les engins de manutention ou de levage
- Le site
- Les équipements nécessaires pour la réalisation de l'action de formation et le passage des tests Caces®.

Le stagiaire, doit se présenter au stage, avec :

- Ses équipements de protection individuelle E.P.I (chaussures de sécurité, Casque avec jugulaire, gants, vêtements réfléchissants, en cas d'utilisation sur voies ouvertes à la circulation)
- Une pièce d'identité
- Un stylo pour écrire

LA SANCTION DU STAGE :

Après examen, si résultat favorable, délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) conforme à la recommandation R 482, de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) suivant catégorie.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

- Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.
- Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.
- Évaluation à froid : opinion des stagiaires et formalisation, un mois après la formation.